



La Présidente

Mardi 30 juin 2020

Communiqué relatif à l'admission de toutes les personnes admissibles aux concours internes

Les organisations syndicales SYNEP CFE-CGC et SUNDEP Solidaires, signataires de ce communiqué, partagent une analyse commune s'agissant de la situation vécue par toutes les personnes admissibles des concours internes de l'Education nationale.

Une situation, d'abord inédite, induite par la mise en place du confinement de deux mois rendant impossible le passage des oraux de ces concours aux dates initialement convenues. Ces conditions exceptionnelles ont laissé les presque 3500 personnes candidates, alors admissibles à ces concours internes dans l'Enseignement privé sous contrat, dans une incertitude considérable, générant un stress majeur dans cette période déjà anxiogène.

Une situation, désormais ubuesque, depuis que le ministère de l'Education nationale a décidé, fin mai, de n'admettre que les premières personnes admissibles en prétendant accéder à leur demande de suppression des oraux d'admission.

Une situation totalement inacceptable et dénoncée de manière très large par les admissibles et dorénavant par un certain nombre de membres de jurys de ces mêmes concours.

De nombreuses questions, qui témoignent d'une rupture d'égalité sans précédent dans le processus de recrutement de ces enseignantes et enseignants, perdurent :

Comment un jury peut-il différencier les qualités professionnelles et didactiques des admissibles uniquement à partir de l'examen d'un dossier ?

Comment sont départagés les ex aequo ?

Pourquoi les postes ouverts aux concours ne sont-ils pas tous pourvus ?

La crise sanitaire exceptionnelle que nous sommes en train de traverser nécessite l'application de mesures exceptionnelles. C'est pourquoi, même si pour certains concours les admissions sont déjà publiées, nous revendiquons encore et toujours l'admission de toutes les personnes admissibles à ces concours internes. **Cette décision, juste et équitable, s'impose d'autant plus que financièrement elle n'impacterait que de 0,1% le budget alloué à l'Enseignement privé sous contrat !**

A l'heure où le gouvernement est prêt à renflouer les caisses de grandes entreprises telles que Renault et Air France, pourquoi ne pas aussi investir dans l'avenir de la jeunesse en permettant l'accès à la titularisation de professeurs déjà réputés compétents afin de les rémunérer à leur juste mesure ?

Le SYNEP CFE-CGC et le SUNDEP Solidaires dénoncent le choix du ministère d'un recrutement basé sur une liste opaque de « premiers et premières de cordées » ou définis comme tels alors même que, de l'aveu de J.M. Blanquer, **il faudra dès la rentrée de septembre faire appel aux personnes admissibles non admises pour pallier les besoins de suppléance!**

Nous estimons qu'il est aussi désormais plus que temps de changer le logiciel de gestion des personnels de l'Education nationale et cesser de maintenir dans la précarité près de 20% de nos collègues.

Parce que la rentrée 2020 s'annonce tout aussi inédite que le printemps qui l'a précédée, parce qu'à l'occasion de cette rentrée nous aurons besoin de travailler toutes et tous ensemble, collectivement, **nous demandons l'admission de tous nos collègues admissibles aux concours internes.**